

Règlement brevet 400 km

- les départs s'effectueront entre 6h et 7h le samedi 23 mai
-
- Un tampon sera apposé pour valider votre départ sur votre carnet de pointage.
-
- Les feuilles de route sont téléchargeables sur le site et disponible le jour de la randonnée.
-
- L'utilisation du GPS est préconisée car certains chemins ne sont pas numérotés
-
- Le pointage devra s'effectuer soit dans un commerce, soit avec un selfie avec le panneau d'entrée de ville ou l'activité Strava sur votre smartphone
-
- Fin du délai officiel indiquée sur la feuille de route
-
- Présenter votre licence pour bénéficier de la réduction
-
- Ce brevet est ouvert à tout cyclo licencié ou non licencié
-
- Gratuité pour les mineurs qui doivent avoir une autorisation parentale pour s'engager
-
- Tarif préférentiel pour les licenciés ffvelo/FFC/UFOLEP
-
- Vous devez vous munir obligatoirement d'un gilet fluo et d'un éclairage avant et arrière avec une autonomie suffisante.
-
- Vous devez respecter le code de la route et éviter d'être plus de 10 par groupe
-
- Ne pas être plus de deux de front et se rabattre lorsque des véhicules suivent ou si la route le nécessite. Vous devez être en file Indienne la nuit.
-
- Ce brevet ne comporte pas de classement et se déroule à allure libre.
-
- Le brevet se déroule en autonomie complète.
-
- Les randonneurs découvrant ce type de brevet longue distance pourront être encadrés, il faudra le signifier quelques jours avant la randonnée aux organisateurs.
-
- Le brevet sera validé au retour, si tous les points de contrôles ont été validés par les différents moyens autorisés.
-
- Le carnet de route vous sera restitué à l'issue de la randonnée.
-
- Café offert au départ avec encas
-
- Collation offerte à l'arrivée
-
- Après avoir lu le règlement, j'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours et j'atteste avoir pris connaissances des difficultés et des consignes de sécurité.